



Programme « Itinéraire culture » Séminaires francophones - Automne 2019

Coopérer et créer dans le monde francophone

Dates	du lundi 7 au vendredi 18 octobre 2019 (inclus)
Contexte	<p>Ce séminaire est proposé par le ministère de la Culture (Secrétariat général, Service des affaires juridiques et internationales) dans le cadre de ses programmes d'échange d'expérience de professionnels étrangers.</p> <p>Le séminaire se déroulera en français exclusivement.</p>
Public	<p>Ce séminaire s'adresse à des professionnels francophones confirmés (administrateurs de structures culturelles, responsables de service des publics, chargés de projets culturels, responsables culturels de collectivités territoriales, responsables de l'élaboration et du pilotage des politiques culturelles), sans exclusive de zone géographique et y compris au-delà de la Francophonie institutionnelle, contribuant dans leur pays d'origine à la conduite de projets culturels.</p>
Objectifs	<p>Dans la littérature, le cinéma, le théâtre, la musique, la danse, les arts visuels, l'architecture, le patrimoine, l'espace francophone voit émerger de nouveaux créateurs, porteurs de projets qui renouvellent et enrichissent le paysage culturel. Il est essentiel de les faire se rencontrer et échanger, de les accompagner, les encourager, les faire connaître et les inciter à coopérer.</p> <p>La francophonie est multiple. Elle est un vecteur de communication, de réflexion et de création qui favorise l'échange d'expériences. Dans ce contexte, il est essentiel de décloisonner les différents espaces culturels et de création francophones, de favoriser la mobilité des artistes, des professionnels et des œuvres afin de renforcer des pratiques francophones partagées.</p> <p>Ce séminaire permettra d'appréhender, à travers tables rondes, visites et ateliers, les enjeux liés aux échanges culturels au sein de l'espace francophone et de tisser un réseau d'outils et de connaissances partagées.</p> <p>Il rassemblera à Paris et en région une quinzaine de responsables culturels, exerçant, au sein de ministères de la culture étrangers de structures ou de réseaux culturels. Il incitera les participants à confronter leurs expériences. Il facilitera le développement de réseaux professionnels entre la France et les pays des participants. Le séminaire comprendra un temps de partage autour des enjeux culturels portés par l'Organisation internationale de la Francophonie et ses opérateurs.</p>
Thèmes	<p>Le séminaire abordera, en particulier, les sujets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- le rôle de la langue française dans les projets culturels- les acteurs de projets francophones;- les réseaux professionnels francophones;- les institutions, les événements et les dispositifs propres à la francophonie ;- les lieux facilitant la création et la diffusion de projets francophones;- les outils numériques au service de projets francophones. <p>À l'issue de ce séminaire, les participants seront en capacité de :</p> <ul style="list-style-type: none">- identifier les principaux acteurs culturels francophones;- avoir une vision enrichie des formes de partenariats possibles et des réseaux professionnels à impliquer dans le cadre de projets francophones;- concevoir et développer des projets culturels à l'échelle de l'espace francophone <p>Le séminaire s'appuie sur l'expérience de responsables culturels professionnels reconnus : ministère de la Culture, opérateurs rattachés, structures culturelles, collectivités territoriales, bibliothèques, musées et sites patrimoniaux, festivals, lieux de création et autres équipements culturels.</p>



Programme « Itinéraire culture » Séminaires francophones - Automne 2019

Prise en charge Le ministère de la Culture assume :

- les frais pédagogiques ;
- les frais de séjour (hébergement et *per diem*) ;
- les déplacements intérieurs en France effectués pour les besoins du programme ;
- les assurances.

Attention : le titre de transport international n'est pas pris en charge et doit être assumé soit par le candidat, son établissement de rattachement, l'Ambassade de France ou institut français du pays de résidence, ou toute autre instance.

Procédure de candidature Les dossiers de candidature seront téléchargeables sur le site du Ministère de la Culture (www.culture.gouv.fr/politiques-ministerielles/Europe-et-international/accueil-et-formation).

Une fois complété, ce dossier devra impérativement être transmis à l'Ambassade de France (Service de coopération et d'action culturelle) ou à l'Institut français du pays de résidence du candidat, qui le visera et le fera parvenir après avoir émis un avis motivé sur la candidature :

au plus tard le 19 juin 2019 au ministère de la Culture à :
contact-international@culture.gouv.fr.

Ce séminaire fera l'objet d'une sélection exigeante du jury constitué par des représentants du Ministère de la Culture qui apprécieront les candidatures à partir des critères suivants :

- qualité de la démarche professionnelle à l'origine de la candidature ;
- effet structurant du séminaire pour l'institution d'origine du candidat ;
- perspectives de développement de coopérations institutionnelles entre le pays d'origine et la France, ainsi qu'entre les pays représentés.

INFORMATION

Ministère de la Culture

- **Gilles Delcourt** : conception et organisation du séminaire
Tel : +33 1 40 15 32 49
gilles.delcourt@culture.gouv.fr
- **Thibault Gerbail** : coordinateur du programme « Itinéraire Culture » pour la sous-direction des affaires européennes et internationales
Tel : +33 1 40 15 37 08
thibault.gerbail@culture.gouv.fr

TRAITEMENT DES CANDIDATURES / ORGANISATION LOGISTIQUE

Alambret communication
Cecile Corne
cecile@alambret.com
63 rue rambuteau 75004 Paris
www.alambret.com